

Le développement sémantique des conjonctions en français: Quelques concepts généraux*

par

Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Suzanne Kemmer

L'histoire de la langue présente de nombreux exemples de transferts de mots ou de morphèmes d'une classe grammaticale à une autre. Par exemple, des participes et des adjectifs peuvent devenir des prépositions (*pendant, durant, etc.*); des substantifs peuvent devenir des adverbes (*pas, point*). Il s'agit là d'un procédé de dérivation dite "impropre". De même, un mot sémantiquement "plein" ou "autonome" (substantif, adjectif, verbe) peut devenir "un mot outil" (préposition, conjonction) dans un procédé étiqueté "grammaticalisation". Qui plus est, quelquefois, des conjonctions se forment à partir de prépositions. "Un mot outil" peut donc donner naissance à un autre. Ces procédés se font généralement de manière assez systématique et dans un certain ordre. Les conjonctions peuvent être formées à partir de prépositions mais celles-ci ne dérivent généralement pas de conjonctions. Dans certains cas, la fonction originelle du mot subsiste à côté de la nouvelle. Dans d'autres, elle disparaît totalement.

Par ailleurs, il existe plusieurs procédés de changements sémantiques, dont le transfert de sens, l'extension, la généralisation, etc. Ces procédés sont assez connus et sont décrits en détail dans les grammaires historiques (Bourciez 1956, Brunot 1905-55, etc.). La classe des conjonctions en français, et notamment celle des conjonctions de subordination (= CS) constitue un domaine particulièrement intéressant pour l'étude des changements sémantiques qui se produisent lorsque le procédé de grammaticalisation a lieu. Plusieurs facteurs déterminent cet intérêt particulier:

1. Diachroniquement, les origines de ces conjonctions sont très diverses et ne se limitent pas à une catégorie grammaticale spécifique (par exemple: *pendant* > *pendant que, moment* > *du moment que, devant* > *devant que*).
2. Diachroniquement, la valeur sémantique attribuée à une conjonction peut changer. Par exemple *puisque*, qui introduit en français contemporain la cause, se référait autrefois au temps:

- (1) *Puis que* il est sur son cheval muntet Mult se fait fiers de ses armes porter (Roland: 896)

3. Synchroniquement, une seule conjonction peut traduire différents rapports sémantiques. Par exemple, la conjonction *quand* introduit le temps mais aussi la cause, l'opposition et l'hypothèse ou la concession:

- (2) a. *Quand* le soleil se leva, ils aperçurent en face d'eux la côte (Zola, *Le ventre de Paris*: 105) (le temps)
 b. On l'a trop pris pour un facteur *quand* il était d'abord un parfait philanthrope et un joyeux vivant (Carco, *De Montmartre au Quartier latin*: 145) (l'opposition)
 c. *Quand* je vivrais aussi longtemps que mon oncle Baptiste... jamais je n'oublierais mon premier voyage à Paris. (A. Daudet, *Le petit chose*: 157) (la concession)
 d. Qu'avais-je besoin de comprendre leur langage *quand* toute ma chair le goûtait? (Gide, *L'immoraliste*: 236) (la cause)

De même, la conjonction *tandis que* traduit la simultanéité dans le rapport temporel mais aussi l'opposition:

- (3) a. *Tandis que* les deux domestiques délibéraient, le comte suivait la grande rue qui conduit au Palais de justice (Bourget, *Le Disciple*: 350) (le temps)
 b. Monsieur est le premier qui veut à toute force ne pas être quelqu'un, *tandis que* tous les autres veulent à toute force être quelque chose (Vautel et Fouchardière, *Le grand rafle*: 136) (l'opposition)

Il n'est donc pas toujours facile d'attribuer une valeur univoque aux conjonctions de subordination. De ce fait, le rapport entre la subordonnée et la principale est souvent ambigu. Cet aspect ambigu qui caractérise les propositions adverbiales introduites par une conjonction de subordination a été étudié par Harris également (1986 et *à paraître*)¹. Notons toutefois que la conjonction n'est pas l'unique raison de cette ambiguïté. La suppression de la conjonction démontre bien que dans beaucoup de cas l'ambiguïté ou l'impossibilité d'attribuer une valeur univoque à la proposition persistent même quand celle-ci n'apparaît plus. D'autres facteurs qui favorisent ce flottement sémantique semblent également entrer en jeu. Il ne s'agit évidemment pas de conjonctions dont le sens est déterminé par le mode de la subordonnée qu'elles introduisent, comme c'est le cas pour *de sorte que* ou *de manière que*. Par ailleurs, certaines CS se prêtent moins, semble-t-il, à ce type d'ambiguïté. Un bon exemple est fourni par *selon que* et *suivant que*. Les variétés sémantiques de ces deux conjonctions sont assez limitées.

4. Un grand nombre de conjonctions, certaines de formation assez tardive, dont l'usage fut très fréquent jusqu'au 16^e et même 17^e siècle, ont pratiquement disparu de la langue française en l'espace de quelques générations. Il s'agit notam-

ment des conjonctions: *premier(s) que, auparavant que, devant que, joint que, comment que, combien que, et jaçoit que*. Bien que quelques-unes se retrouvent encore chez certains écrivains contemporains, on peut les considérer comme inusitées. D'autres conjonctions ont été créées pour remplacer celles-ci. Cependant, presque tous les items lexicaux à partir desquels les conjonctions se sont développées sont restés dans l'usage courant sous la forme d'un adverbe, d'une préposition ou d'un adjectif².

On sait, par ailleurs, que le français n'a hérité du latin qu'un nombre très limité de conjonctions. Ce n'est que vers le 12^e siècle, avec le progrès de la subordination, que la langue a formé plusieurs conjonctions et locutions conjonctives³.

Ainsi, en l'espace de quelques centaines d'années, le nombre de conjonctions de subordination s'est considérablement accru et a été complètement modifié. Un grand nombre de CS ont disparu, d'autres ont été créées et le processus ne semble pas terminé.

Ce qui est frappant, c'est que dans presque tous les cas la conjonction a disparu mais pas l'adverbe ou la préposition. Ceci semble confirmer l'hypothèse de Meillet (1912, 1915) que les conjonctions tendent à se renouveler plus que les autres marqueurs grammaticaux.

En effet, Meillet a déjà abordé le problème, en proposant une explication universelle générale à ce phénomène. En particulier, il a essayé d'établir les raisons qui permettent ou qui causent le renouvellement constant des conjonctions⁴. Selon lui, bien qu'à première vue les conjonctions semblent d'une très grande stabilité, leur renouvellement est perpétuel. L'une des raisons de ce renouvellement consiste en ce que le locuteur a besoin d'être expressif. Avec le temps, la valeur expressive des conjonctions tend à diminuer et le locuteur se trouve constamment à la recherche de moyens pour renforcer ces formes. Qui plus est, la référence des mots dits "accessoires", en d'autres termes, des conjonctions et des prépositions, semble être plus abstraite que celle des mots "pleins". Une fois que la conjonction a atteint un certain degré d'abstraction, on cherche à la remplacer par un tour plus concret. Ce fait a d'ailleurs été signalé et développé par d'autres linguistes également (Kronasser 1952, Traugott 1980, à paraître).

Cependant, bien qu'il admette que certains rapports sémantiques tels que l'opposition ou la concession favorisent le renouvellement plus que d'autres, Meillet ne mentionne guère les changements sémantiques systématiques qui se produisent lors de la grammaticalisation. Selon lui, le processus de changement est constitué d'un affaiblissement de sens continu et constant qui se traduit par une perte de sens de plus en plus grande.

Toutefois, il semble qu'il ne s'agisse pas d'une *perte* de sens à proprement parler.

En réalité, l'on peut apercevoir un *développement* de sens dans l'histoire de ces mots. Ce développement sémantique a lieu d'une part au stade adverbial ou prépositionnel ou lors du passage de l'adverbe ou de la préposition à une conjonction et, d'autre part, au niveau des conjonctions elles-mêmes. En d'autres termes, une fois que l'item lexical est devenu une conjonction, son développement sémantique peut continuer.

Notre but dans cet article est de rechercher les sources et les développements sémantiques de certaines conjonctions en français, afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure les directions que suit ce développement démontrent des régularités.

Il nous est impossible dans ce cadre d'analyser l'évolution sémantique de toutes les conjonctions que le français a utilisées à différentes périodes. Nous en examinerons quelques-unes qui, à notre sens, illustrent certaines tendances générales. Ces conjonctions étudiées ont disparu de la langue vers le 17^e siècle, mais les principes des changements illustrés par elles semblent être les mêmes pour les autres conjonctions. D'ailleurs, les conclusions de notre analyse coïncident avec celles présentées par Traugott (1980, 1982, et *à paraître*), et Harris (1986 et *à paraître*) pour l'anglais et pour d'autres langues.

La série principale que nous voudrions examiner comporte des conjonctions temporelles, dont trois ayant le sens de 'avant que'. Ces conjonctions servent à indiquer une certaine séquence temporelle. En particulier, elles impliquent une relation d'antériorité d'une proposition par rapport à une autre. Cette classe suscite un intérêt tant par le nombre relativement grand de synonymes qui s'y trouvent jusqu'au 17^e siècle que par le fait que l'on peut discerner des types distincts de développement historique de ces conjonctions.

1. devant que 'avant que'

L'étymologie de *devant que* indique que le mot désignait à l'origine un rapport spatial (< latin vulg. *de ab ante* 'depuis devant'). Le mot français *davant*, *devant* a été formé en gallo-roman. En ancien français, *devant* pouvait tout aussi bien se référer à un contexte spatial qu'à un contexte temporel:

- (4) a. N'i ad castel ki *devant* lui remaigne (Roland: 4)
 b. Uit jorz *devant* Natevité (Erec: 6461)

On remarque donc un passage d'un rapport seulement spatial à un rapport spatial ou temporel. La conjonction *devant que* apparaît dans les textes vers 1130. Elle est surtout en usage au 13^e siècle, mais se rencontre encore assez fréquemment au 17^e siècle. Cette conjonction provient directement du sens temporel de l'adverbe plutôt que du sens spatial. Elle désigne uniquement un rapport temporel

d'antériorité entre deux propositions et non pas un rapport simple d'antériorité qui indique un certain point de référence comme le faisaient l'adverbe ou la préposition. Exemples:

- (5) a. Ne sout que Deus om fu *Devant qu'*il l'ot veū (Philippe de Thaun, *Le Bestiaire*: 9130)
 b. *Devant qu'*ils fussent au terme, la nuit tomba (Hermant, *Journée brève*: 368)

2. auparavant que 'avant que'

La préposition ou adverbe *auparavant*, signifiant 'd'abord', créé à la Renaissance et succédant à *par avant*, avait, semble-t-il, en moyen français une signification purement temporelle. Toutefois, de par son étymologie, (< *ab ante* 'depuis devant'), il est probable qu'à l'origine, elle s'est référée à l'espace, tout comme *devant*. Le stade suivant dans l'évolution est l'apparition de la conjonction *auparavant que* signifiant 'avant que'. Exemples:

- (6) a. C'est Monsieur le conseiller, Madame, qui vous souhaite le bonjour et *auparavant que* de venir vous envoie des poires de son jardin... (Molière, *La Comtesse d'Escarbagnas* sc. 3)
 b. Vous arriverez *auparavant qu'*il meure (Corneille, *Clitandre* IV, 8)

L'adjonction de *que* à *auparavant* ne constitue pas seulement une extension syntaxique de l'item lexical. Comme les conjonctions ont pour rôle de relier les éléments du discours, la création de la conjonction élargit également la fonction de cet item lexical dans le discours.

Le dénominateur commun entre la préposition et l'adverbe d'une part et la conjonction d'autre part est la notion d'antériorité. Alors que la conjonction permet d'introduire une relation d'antériorité entre deux propositions, l'adverbe a un point de référence implicite: "Vous me raconterez cela, mais auparavant asseyez-vous".

On sait que la forme *avant que* s'est substituée à *auparavant que* et à *devant que* qui ont disparu. Les items lexicaux *auparavant* et *devant* existent toujours en français comme adverbe ou préposition. Ce qui est intéressant toutefois, c'est le fait que *devant* n'a plus du tout le sens temporel qu'il avait en ancien français et qu'il avait également dans la forme conjonctive.

3. premier(s) que 'avant que'

La conjonction *premier(s) que* signifiant 'avant que' dérive du latin *primarius* 'qui est au premier rang' de *primus* 'premier', employé comme adverbe. Voici quelques exemples qui illustrent ce sens particulier:

- (7) a. *Premier que* d'avoir mal ils trouvent le remède (Malherbe, I, 13, 233)
 b. Tel dit "Je jeune, mon sieur" qui soupera *premier qu'il soupe* (cité par Martin et Wilmet: 384)

L'évolution de *premier(s)* 'premièrement' en *premier(s) que* 'avant que' représente le développement d'un adverbe ordinal en une conjonction temporelle exprimant l'antériorité. En d'autres termes, l'adverbe dont la fonction est d'indiquer la priorité d'un objet ou d'un événement dans une série énumérative d'objets ou d'événements, devient une conjonction désignant l'antériorité temporelle d'une proposition par rapport à une autre. Le dénominateur sémantique commun qui semble avoir permis ce développement est encore une fois l'*antériorité*. La formation de la conjonction fait que l'idée d'énumération n'est plus présente. Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus d'énumérer des choses ou des événements mais simplement de placer deux propositions dans une séquence temporelle l'une par rapport à l'autre.

L'adverbe *premier(s)* n'existe plus sous cette forme mais a pris la terminaison morphologique adverbiale *-ment*. La conjonction *premier(s) que*, tout comme *devant que* et *auparavant que*, a été remplacée par *avant que*.

4. Soudain que 'aussitôt que'

L'adjectif ou l'adverbe *soudain*, signifiant en français contemporain 'tout à coup', dérive du latin (latin < *subitanus* 'subit', 'inattendu'). L'étymologie semble être (< *subitus*, *-a*, *-um*, supin de *subeo* 'aller sous'). Le mot a gardé le sens de 'subit' en ancien français, tout en prenant une valeur supplémentaire, celle de 'immédiatement'. La conjonction *soudain que*, déjà très peu usitée au 17^e siècle, avait le sens de 'aussitôt que':

- (8) *Soudain qu'elle m'a vu, ces mots ont éclaté d'un transport imprévu* (Corneille, *La Veuve* IV, 1, 1181)

Il s'agit là d'une conjonction temporelle d'un type différent désignant cette fois-ci une relation particulière de juxtaposition temporelle entre deux propositions. Le développement sémantique de ce mot se déroule, semble-t-il, comme suit: adjectif indiquant l'idée de précipitation dans un événement, l'item lexical en vient à signaler l'immédiateté d'occurrence, par rapport à un certain point de référence. La formation de la conjonction constitue l'étape suivante. Elle implique alors la succession immédiate des événements. Le rapport entre les deux dernières significations, croyons-nous, réside dans l'idée de simultanéité. Ainsi, la valeur première de la conjonction pourrait être 'au moment où'. En effet, le transfert sémantique des mots désignant l'immédiateté temporelle vers la simultanéité d'occurrence puis vers la succession temporelle semble être un passage diachronique

assez fréquent et se retrouve dans plusieurs langues. L'expression anglaise *by-and-by*, signifiant à l'origine 'immédiatement', a de nos jours le sens de 'après quelque temps'. L'adverbe *soudain*, qui a remplacé la forme *soudainement* et se rencontre en moyen français avec le sens de 'aussitôt, sur le champ', n'a conservé que le sens originel, il a perdu le sens secondaire de 'immédiatement'⁵.

Dans l'évolution de *devant que*, *auparavant que*, et même *premier que* deux aspects méritent d'être élucidés. Le premier concerne le développement d'un item lexical spatial en une conjonction temporelle. Les conjonctions étudiées plus haut ne sont pas les seules à avoir suivi cette évolution. D'autres conjonctions temporelles à l'instar de: *avant que* et *après que*, qui ont survécu en français contemporain, dérivent également de termes désignant l'espace: *avant* < latin vulg. *abante* 'devant'; *après que* < *ad pressum* 'auprès'. Un grand nombre de linguistes (Wundt 1900, Wagner 1936, Kronasser 1952 pour n'en citer que quelques-uns), ont déjà mentionné qu'il existe un lien très étroit entre les domaines temporel et spatial. Ce lien semble d'ailleurs se manifester dans divers aspects de la langue. Certains chercheurs ont suggéré que ce rapport est dû à des principes fondamentaux de l'organisation cognitive humaine, qui établissent des concepts complexes comme le temps, sur la base des stratégies de la perception humaine (voir en particulier, H. Clark 1973). *Soudain que* constitue un exemple d'un changement fréquent d'une nature différente, puisqu'il a lieu au sein même du domaine temporel.

Le second aspect que nous voudrions signaler et qui, en fait, semble étroitement lié au premier, traite de la fonction des conjonctions dans le discours. En effet, si l'on examine la fonction prédominante et caractéristique des conjonctions dans l'acte de communication, l'on se rend compte qu'elle est surtout de nature pragmatique. En réalité, la présence des conjonctions constitue l'un des moyens les plus fréquents permettant la création d'un discours cohésif (Halliday et Hasan 1976: 226-7). En d'autres termes, leur rôle consiste à lier les éléments du discours. Traugott (1980 et à *paraître*) considère qu'il existe assez de preuves qui témoignent que les locuteurs organisent leur discours sur la base d'un modèle spatial. Ainsi, le locuteur traite les propositions comme des objets qui doivent être placés dans "l'espace" du discours.

A la lumière de ces faits, il est possible de concevoir le passage du stade adverbial ou prépositionnel au stade conjonctif comme un passage qui se déroule à trois niveaux différents: le niveau syntaxique, le niveau sémantique et le niveau pragmatique.

Nous avons essayé d'examiner un type particulier de changement dans le développement des conjonctions en français – le passage du domaine spatial au domaine temporel. Dans le cas de *auparavant que* et *devant que* le transfert

était assez direct. Pour ce qui est de *premier(s) que*, bien que l'orientation spatiale semble à première vue moins apparente, si l'on prend en considération les propriétés spatiales d'une séquence linéaire, on pourra se rendre compte qu'en réalité l'on a affaire au même type d'évolution.

Le domaine spatial ne constitue pas la source des conjonctions temporelles uniquement. D'autres classes sémantiques, comme les conjonctions marquant un rapport d'addition, peuvent également en dériver. La CS *joint que*, dont l'étymologie latine est *junctus* signifiant 'joint', exprimait un rapport d'addition:

- (9) (...) *Joint qu'en tous ces endroits-là il y a beaucoup plus de fable et de narration que d'action* (Boileau, *Traité du Sublime* VII.)

Il existe bien évidemment d'autres types de développement sémantique au sein des conjonctions. Mentionnons, entre autres, le transfert sémantique de quantité à concession, où un adverbe *combien*, indiquant une quantité ou un nombre, en vient à signifier dans le stade conjonctif 'bien que' ou 'quoique':

- (10) *Et combien que pour lui tout un peuple s'anime...* (Corneille, *Le Cid* IV, 1)

Le même transfert sémantique de quantité à concession se retrouve dans *comment que*, qui n'existe plus en français moderne et dont le sens en ancien français et en moyen français était également 'quoique' ou 'bien que' en plus de 'de quelque manière que'.

Un autre groupe qui finit par traduire la concession est formé par les conjonctions impliquant un rapport existentiel. La conjonction *jaçoit que*, qui signifiait 'quoique', constitue un bon exemple de ce genre de rapport. Les différentes classes susceptibles de devenir des conjonctions de concession ont été étudiées par König (*à paraître*) et Harris (*à paraître*). Les deux auteurs démontrent bien, d'ailleurs, que ces différents changements apparaissent dans d'autres langues également.

Il semble que tous les procédés de changements sémantiques étudiés soient unidirectionnels et aillent dans un sens unique. À notre connaissance, une évolution sémantique allant du domaine temporel au domaine spatial n'a pas été trouvée. Ceci prouve bien que ces changements sémantiques et, sans doute, d'autres également, se font dans un certain ordre et de manière assez systématique. Le fait de pouvoir identifier des types particuliers de changements historiques dans la langue, et les contraintes auxquelles ces changements sont soumis, constitue en réalité l'un des objectifs principaux de la linguistique historique, comme l'ont signalé Weinreich, Labov et Herzog (1968: 100).

Cette étude soulève un certain nombre de questions qui méritent d'attirer l'attention des linguistes: par exemple, existe-t-il certaines catégories sémantiques

qui se prêtent plus facilement que d'autres à la grammaticalisation? Quelles catégories sémantiques de conjonctions subissent des changements très fréquents et, au contraire, quels sont les groupes qui démontrent une stabilité relative? Et une dernière question, encore plus intéressante que les précédentes, comment se fait-il que certains groupes sémantiques paraissent être la fin d'un cycle et n'évoluent plus, si ce n'est pour disparaître de la langue? Il est certain que des recherches qui pourraient résoudre ces problèmes contribueront de manière très significative à l'étude de la linguistique historique et même à l'étude de la linguistique synchronique, étant donné qu'elles sont étroitement liées.

Hava Bat-Zeev Shyldkrot
Beer-Sheva

Suzanne Kemmer
Stanford

Notes

* Cet article constitue la version remaniée d'une communication présentée au 19^e Congrès Annuel de la *Societas Linguistica Europaea*, à Ohrid en septembre 1986.

1. De ce point de vue, l'ancien français ne se distingue pas du français moderne. En ancien français, les conjonctions expriment, en plus de leur sens prédominant, d'autres rapports. Ainsi *tres que*, dont le sens originel est 'après que', signifie tout aussi bien 'depuis que' et 'lorsque'. *Dès que* qui exprimait déjà la notion temporelle qu'il possède aujourd'hui, pouvait également être utilisé pour indiquer le sens de 'aussitôt que' et 'puisque'.
2. Il est important de signaler que l'emploi de la plupart de ces conjonctions a été interdit par les grammairiens. Cependant, les causes de leur disparition ne résident pas uniquement dans l'interdiction de les employer. On sait que la conjonction *malgré que*, qui a également toujours été condamnée par les puristes, continue à être employée dans la langue malgré leurs reproches.
3. Pour des raisons de simplicité, nous utilisons le même terme "conjonction" aussi bien pour les conjonctions simples que pour celles en *que*. Toutefois, cette étude ne traite que des conjonctions suivies de *que*.
4. Bien que Meillet analyse surtout des conjonctions, ses remarques semblent s'appliquer tout aussi bien aux prépositions. Nous nous limiterons, dans cet article, aux conjonctions de subordination.
5. Il est intéressant de noter que le passage d'un adverbe signifiant 'immédiatement' à une conjonction impliquant 'aussitôt que' existe aussi dans d'autres langues. En anglais britannique, l'adverbe *immediately* a acquis depuis quelques générations la valeur conjonctive de 'aussitôt que': "Immediately he left the room, she came in".

Résumé

L'article se propose de rechercher les sources et le développement sémantique de quelques conjonctions temporelles en français, en particulier, celles qui impliquent une relation d'antériorité d'une proposition par rapport à une autre, afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure les directions que suit ce développement démontrent des régularités.

A l'étude, il s'avère que ces conjonctions ont été formées à partir d'adverbes ou de prépositions et que leur sens a évolué dans une direction que l'on observe dans d'autres langues également – du domaine spatial au domaine temporel.

Nous démontrons par la suite que le passage de l'adverbe ou de la préposition au stade conjonctif se déroule à trois niveaux différents: le niveau syntaxique, le niveau sémantique et le niveau pragmatique.

Références

- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava (à paraître) "Quand, alors que et tandis que : un cas classique d'évolution sémantique".
- (à paraître) "Conjonctions et expression temporelle-causale en français".
- Bloch, Oscar, et Walter von Wartburg (1968) *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris: PUF.
- Bourciez, Édouard (1956) *Éléments de linguistique romane*. Paris: Klincksieck.
- Brunot, Ferdinand (1905-1955) *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. 13 vols. Paris: Colin.
- (1965) *La pensée et la langue*. Paris: Masson et Cie.
- Chevalier, Jean Claude et al. (1964) *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse.
- Clark, Herbert (1973) "Space, time, semantics and the child". *Cognitive development and the acquisition of language*, ed. by Terence E. Moore. New York: Academic Press.
- Dauzat, Albert, Jean Dubois, et Henri Mitterand (1967) *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris: Larousse.
- Dubois, Jean (directeur) (1979) *Lexis. Larousse de la langue française*. Paris: Larousse.
- Foulet, Lucien (1970) *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris: Champion.
- Gamillscheg, Ernst (1957) *Historische französische Syntax*. Tübingen: Niemeyer.
- Greimas, A. J. (1968) *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris: Larousse.
- Guilbert, I. et al. (directeurs) (1971-86) *Grand Larousse de la langue française*. Paris: Larousse.
- Haase, A. (1969) *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Paris: Delagrave.
- Haiman, John (1974) "Concessives, conditionals and verbs of volition". *Foundations of language* 11: 341-359.
- Halliday, M.A.K. and Ruqaiya Hasan (1976) *Cohesion in English*. London: Longman Group.
- Harris, Martin B. (1979) "The marking of definiteness: A diachronic perspective". *Papers from the fourth international conference on historical linguistics*, ed. by Elizabeth Closs Traugott, Rebecca La Brum, and Susan Shepherd. Amsterdam: Benjamins.
- (1986) "Aspects of subordination in English and other languages". *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, Vol. 69: 1.
- (à paraître) "Concessive clauses in English and Romance". – In Haiman J. and S. A. Thompson (eds) *Clause-Combining in Grammar and Discourse*. Amsterdam: Benjamins.
- Hatzfeld A. et A. Darmesteter (1932) *Dictionnaire général de la langue française*. Paris: Delagrave.
- Herman, J. (1963) *La formation du système roman des conjonctions de subordination*. Berlin: Akademieverlag.
- Huguet, E. (1967) *L'évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle*. Genève: Droz.
- Imbs, Paul (1956) *Les propositions temporelles en ancien français. Les déterminants du moment*. Paris: Les belles lettres.
- Klare, J. (1958) *Entstehung und Entwicklung der konzessiven Konjunktionen im Französischen*. Berlin: Akademieverlag.
- König, Ekkehard (sous presse) "Conditionals, concessive conditionals, and concessives: Areas of contrast, overlap and neutralization". *On conditionals*, ed. by Elizabeth Closs Traugott, Alice ter Meulen, Judy Snitzer Reilly, & Charles Ferguson. Cambridge: CUP.

- (à paraître). "Concessive Relations and Concessive Connectives: Some Cross-linguistic Observations".
- Kronasser, Heinz (1952) *Handbuch der Semasiologie*. Heidelberg: Winter.
- Kukenheim, Louis (1967-68) *Grammaire historique de la langue française*. 2 vols. Leyden: Presses universitaires.
- Kuryłowicz, Jerzy (1964) *The Inflectional Categories of Indo-European*. Heidelberg: Winter.
- Littré, Emile (1873-1888) *Dictionnaire de la langue française*. Paris: Hachette. [Réimprimé aux Ed. du Cap. Monte-Carlo, 1968.]
- Meillet, Antoine (1906) "Comment les mots changent de sens". *Année sociologique*. [Réimprimé in *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion, 1958.]
- (1912) "L'évolution des formes grammaticales". *Scientia* 12. [Réimprimé in *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion, 1958.]
- (1915) "Le renouvellement des conjonctions". *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*. [Réimprimé in *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion, 1958.]
- Ménard, Philippe (1973) *Syntaxe de l'ancien français*. (Sous la direction d'Yves Lefèvre.) Bordeaux: Sobodi.
- Moignet, Gérard (1976) *Grammaire de l'ancien français. Morphologie - syntaxe*. Paris: Klincksieck.
- Nyrop, Kr. (1899-1930) *Grammaire historique de la langue française*. 6 vols. Paris-Copenhague. [Réimp. depuis 1967.]
- Pottier, Bernard (1962) *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*. Paris: Klincksieck.
- Regula, M. (1955-66) *Historische Grammatik des Französischen*. Heidelberg: Winter.
- Robert, Paul (1958-1964) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Société du Nouveau Littré.
- Sandfeld, Kr. (1965) *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Genève: Droz.
- Traugott, Elizabeth Closs (1980) "Meaning change in the development of grammatical markers". *Language sciences* 2 (2), 44-61.
- (1982) "From propositional to textual and expressive meanings: Some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization". *Perspectives on historical linguistics*, ed. by Winfred Lehmann & Yakov Malkiel. (Current issues in linguistic theory 24; Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science IV.) Amsterdam: John Benjamins.
- (à paraître) "On the spatio-temporal origins of certain logical connectives". *Studies in language*.
- (1986) "From polysemy to internal semantic reconstruction". *BLS* 12.
- Wagner, Robert - L. (1936) "Coordonnées spatiales et coordonnées temporelles". *Revue de linguistique romane* 12: 144-64.
- Wartburg, Walter von (1922) *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Tübingen: Mohr.
- (1969) *Évolution et structure de la langue française*. Berne: Francke.
- Weinreich, U., W. Labov, and M. I. Herzog (1968) "Empirical foundations for a theory of language change". *Directions for historical linguistics*, ed. by W. P. Lehmann and Y. Malkiel. Austin, Texas: University of Texas Press.
- Wundt, Wilhelm (1900) *Völkerpsychologie*. Leipzig: Engelmann.